

PERSONNE NE DOIT ETRE LAISSE SUR LE COTE, MEME EN PRISON !

L'Union Départementale FORCE OUVRIERE de l'ESSONNE se félicite de l'action menée par le Syndicat National Pénitentiaire FO et des Personnels de surveillance auprès du Conseil d'Etat.

Cette action aura permis de faire connaître au plus haut la situation catastrophique vécue en prison. Elle n'aura pas été sans conséquence sur les moyens développés et qui seront développés pour améliorer la sécurité sanitaire de tous.

L'UD FO 91 apporte tout son soutien à ses militants déterminés de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Leur militantisme est reconnu, ils sont la première force syndicale.

La situation est dure étant donné que :

« C'est en 2010, le plus grand établissement pénitentiaire d'Europe avec une capacité d'accueil opérationnelle de 2 855 places.

Selon le rapport mensuel des statistiques pénitentiaires du ministère de la Justice, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis comptait 4 484 détenus au mois de mars 2017 pour une capacité de 2 857 places, soit un taux d'occupation de 157 % » source wikipedia.

Personne ne doit être laissé sur le côté, tout doit être mis en œuvre pour éviter la propagation du COVID-19.

Contact : Christophe LE COMTE (Secrétaire Général UD FO 91) : 06-68-66-25-24

